



# الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



**P.V C.R.Q.D N° 13 du 09mai 2013**

Membres Présents : Mrs KARTALI. DJ – MEZIAN .K – KAHOUADJIA

Ordre du jour: affaires administratives & disciplinaires championnat R2/ R1/D2

## **AFFAIRES DISCIPLINAIRES**

### **AFFAIRE N°125: Ren : E.S.Oeud.Fodda - C.R.Timouchent S/G R1 du 05/05/2013**

- ↪ Vu la lettre de déprogrammation de la rencontre sous réf : 161/ L.R.H.B-Oran /2013 en date du 29-04-2013 :
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

#### **DECISION**

- ↪ Match en faveur du club E.S.O.F par le score de (12-00)
- ↪ Défalcation d'un (- 01) point du classement général du club C.R.Timouchent

### **AFFAIRE N°126: Ren : RAJA SIDI ALI – M.C.S S/G R1 du 04/05/2013**

- ↪ Vu la lettre de déprogrammation de la rencontre sous réf : 166/ L.R.H.B-Oran /2013 en date du 02-05-2013 :
- ↪ Vu le paiement des droits d'affiliation le jour même 02-05-2013 a une heure tardive.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

#### **DECISION**

- ↪ La rencontre est reprogrammée par la D.O.S.

### **AFFAIRE N°127: Ren : M.B.Saida – C.S.H.B ADGHA S/G D2 du 27/04/2013**

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ 2<sup>ème</sup> Avertissement OFF (B) Mr. MAHMOUDI.A Lic/N°576 du club M.B.S.
- ↪ défaut de présentation de licence de joueur BEKIRET.E N°CNI : 212503 du club C.S.H.B ADGHA
- ↪ Après vérification de licence du joueur concernant le club C.S.H.B ADGHA
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

#### **DECISION**

- ↪ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club M.B.Saida
- ↪ Il est infligé une amende de 300 DA au Club C.S.H.B ADGHA.

### **AFFAIRE N°128: Ren : C.S.Oran – J.S.M.R S/G D2 du 03/05/2013**

- ↪ Vu la feuille de match et rapport des arbitres signalant :
- ↪ 2<sup>ème</sup> Avertissement OFF (A) Mr. ZAIDI .Y CNI /N°518294 du club J.S.M.R.
- ↪ défaut de présentation de licence de joueur BELHADJ.DJ N°CNI 136866 du club J.S.M.R
- ↪ défaut de présentation de licence de OFF (A) Mr. ZAIDI .Y CNI /N°518294 du club J.S.M.R
- ↪ Après vérification des licences du joueur BELHADJ.DJ N°CNI 136866 et OFF (A) Mr. ZAIDI .Y CNI /N°518294 concernant le club J.S.M.R.
- ↪ Mauvais comportement à la fin de rencontre du joueur BELKHEIR.B N° LIC 245 du club JSMR
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

#### **DECISION**

- ↪ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club J.S.M.R
- ↪ Il est infligé une amende de 600 DA au Club JSMR.
- ↪ Il est infligé une suspension de deux (02) matchs fermes au joueur BELKHEIR.B N° LIC 245 du club JSMR
- ↪ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club JSMR

### **AFFAIRE N°129: Ren : H.B.C.G – J.S.B S/G R1 du 01/05/2013**

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ 2<sup>ème</sup> Avertissement OFF (A) Mr. DOUILI.M Lic/N°618 du club J.S.B
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

#### **DECISION**

- ↪ a Il est infligé une amende de 2500 DA au Club J.S.B

### **AFFAIRE N°130: Ren : I.R.B.O – H.B.C.G S/G R1 du 03/05/2013**

- ↪ Vu la feuille de match signalant :



# الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



- ↪ Avertissement OFF (A) Mr. RAMAOUN.T Lic/N°602 du club IRBO.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

## DECISION

- ↪ Avertissement confirmé OFF (A) Mr.. RAMAOUN.T Lic/N°602 du club IRBO.

### AFFAIRE N°131: Ren : N.R.A.E.T - D.R.C.O S/G R2 du 03/05/2013

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Avertissement OFF (A) Mr. LABIDINE.H Lic/N°265 du club DRCO.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

## DECISION

- ↪ Avertissement confirmé OFF (A) Mr. LABIDINE.H Lic/N°265 du club DRCO

### AFFAIRE N°132: Ren : U.S.M.B.A - J.P.A S/G R1 du 04/05/2013

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Avertissement OFF (B) Mr. RAHOU.B Lic/N°375 du club USMBA.
- ↪ Avertissement OFF (C) Mr. HABIB.A Lic/N°14 du club JPA.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

## DECISION

- ↪ Avertissement confirmé OFF (A) Mr .RAHOU.B Lic/N°375 du club USMBA.
- ↪ Avertissement confirmé OFF (A) Mr. HABIB.A Lic/N°14 du club JPA

### AFFAIRE N°133: Ren : J.S.E.K - J.P.A S/G R1 du 06/04/2013

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Réserve par évocation formulée par le club JSEK pour participation des joueurs militaires du club JSEK sans autorisation du chef de corps
- ↪ Vu le paiement des droits de réserve.
- ↪ Attendu qu'aucune pièce justificative n'est parvenue à la L.R. H.B-Oran
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

## DECISION

- ↪ Réserves irrecevables dans la forme et dans le fond.
- ↪ Réserves non fondées.
- ↪ Le score de la rencontre et maintenue.

*TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE PRÉSENT PV. PRENNENT  
EFFET A COMPTER DU : 16 MAI 2013*

**Secrétaire de séance**  
MEZIAN .K

**le président C.R.Q.D**  
KARTALI - DJ